



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée QUE :

Le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de L'Ascension pour l'année 2021 a été modifié en ce qui a trait au lieu ordinaire des séances.

À partir de la séance d'avril 2021, le conseil municipal siégera à la salle de la Maison des jeunes située au sous-sol de l'école L'Aventure (4, rue Principale Ouest), en la municipalité de L'Ascension.

Les dates et heures des séances ordinaires demeurent inchangées.

DONNÉ à L'Ascension, ce 10 mars 2021.

Annie Meilleur
Directrice générale adjointe